

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7410 SÉANCE DU 29 mai 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**INSCRIPTION DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT À
LA LOI SUR LA GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat regarde la possibilité de se doter du mode de financement par subvention de la Nouvelle relation financière (NRF) avec Services Autochtones Canada (SAC);

Attendu que la NRF offre une souplesse et une prévisibilité accrues permettant de mieux gérer les fonds;

Attendu qu'un des critères pour l'admissibilité à la subvention NRF est l'adoption d'une loi sur l'administration financière répondant aux normes du Conseil de gestion financière des Premières Nations;

Attendu que l'adoption d'une loi sur l'administration financière peut aussi donner accès à du financement auprès de l'autorité financière des Premières Nations à des taux abordables et des conditions avantageuses;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7410 SÉANCE DU 29 mai 2023

**INSCRIPTION DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT À
LA LOI SUR LA GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS**

Attendu que le CNHW s'engage à faire une présentation relative à la loi sur l'administration financière à l'automne 2023;

Attendu que pour adopter une loi sur l'administration financière, la Nation huronne-wendat (NHW) doit s'inscrire à l'annexe de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations*;

Attendu que l'inscription à l'annexe de la loi n'implique pas une obligation par la NHW d'adopter une loi sur l'administration financière;

Attendu que des leaders de Premières Nations ont dirigé l'élaboration de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations*, une loi accordant de plus grands pouvoirs financiers et administratifs aux Premières Nations, leur donnant la possibilité de prendre part à des emprunts fondés sur des obligations et ayant créé la Commission de la fiscalité des Premières Nations, l'autorité financière des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations;

Attendu que la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* est une loi facultative s'appliquant à une Première Nation après que son nom a été ajouté à l'annexe de la Loi, sur demande du Conseil;

Attendu que le Comité finances a examiné la proposition et est en accord avec la recommandation d'inscrire le CNHW à l'annexe de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations*;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7410 SÉANCE DU 29 mai 2023

INSCRIPTION DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT À
LA LOI SUR LA GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

- **De** demander que le nom de [NATION HURONNE-WENDAT] soit ajouté à l'annexe de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations*;
- **De** confirmer que la présente résolution a été adoptée durant une Assemblée régulière du Conseil de la Première Nation dûment convoquée et tenue à laquelle le quorum exigé était atteint pour toute la durée de l'assemblée et que la présente résolution a été adoptée durant l'assemblée par le nombre exigé de membres du Conseil de la Nation huronne-wendat.

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND